



PROCES-VERBAL N° 9

Commission Régionale Calendriers, Compétitions et Homologation.

Réunion du : Jeudi 19 Septembre 2019

Présidence : M. FORNACCIARI Jean

Présent(s) : MM ROMBALDI Antoine - TARALLO André - BASTIANI Ange
- AIROLA Jean-Luc (CD)

Absent(s) :

Excusé(s) : M. GIULY Marcel

Assiste(nt) :

1- COURRIER :

 **Courrier de la F.F.F. ; lu et noté.**

2- AFFAIRES :

AFFAIRE N°11 : Match n° 21977789 Journée 1 de R4 SUD. - A.S. AIACCINU / E.G. SALINES du dimanche 06 Octobre 2019 à 15 h 00 à AJACCIO.

La Commission, vu le courrier envoyé par le club de l'E.G. SALINES avec l'accord du club A.S. AIACCINU en date du mardi 17 septembre 2019, demandant de jouer cette rencontre **le mardi 24 septembre 2019 sur le stade Ange CAMILLI à AJACCIO** :

- Donne son accord.
- Charge l'A.S. AIACCINU d'avertir les officiels de cette modification.

AFFAIRE N°12 : Match n° 21701983 Journée 2 de R3. - A.S. CASINCA 3 / F.C. COSTA VERDE 2 du dimanche 22 septembre 2019 à 18 h 00 à VESCOVATO.

La Commission, vu le courrier envoyé par le club de l'A.S. CASINCA avec l'accord du club du F.C. COSTA VERDE en date du mercredi 18 septembre 2019, demandant de jouer cette rencontre **le dimanche 22 septembre 2019 à 12 h 00 sur le stade Jean FILIPPI à VESCOVATO** :

- Donne son accord.
- Charge l'A.S. CASINCA d'avertir les officiels de cette modification.

AFFAIRE N°13 : Match n° 21701444 Journée 2 de R1. - A.S. CASINCA 1 / U.S.C. CORTE 1 du dimanche 22 septembre 2019 à 15 h 00 à VESCOVATO.

La Commission, vu le courrier envoyé par le club de l'A.S. CASINCA avec l'accord du club de l'U.S.C. CORTE en date du mercredi 18 septembre 2019, demandant de jouer cette rencontre **le dimanche 22 septembre 2019 à 18 h 00 sur le stade Jean FILIPPI à VESCOVATO** :

- Donne son accord.
- Charge l'A.S. CASINCA d'avertir les officiels de cette modification.

AFFAIRE N°14 : Match n° 21701979 Journée 2 de R3. - A.J. BIGUGLIA 2 / A.S.C. PIEVE DI LOTA du dimanche 22 septembre 2019 à 15 h 00 à BIGUGLIA.

La Commission, vu le courrier envoyé par le club de l'A.S.C. PIEVE DI LOTA, demandant le report de cette rencontre suite au décès d'un éducateur de ce club,

- Donne son accord et reporte donc ce match à une date ultérieure.
- Charge l'A.S.C. PIEVE DI LOTA d'avertir les officiels de ce report.

AFFAIRE N°15 : Match n° 21701982 Journée 2 de R3. - A.S. CARGESE / F.C. BALAGNE 2 du dimanche 22 septembre 2019 à 15 h 00 à CARGESE.

La Commission, vu le courrier envoyé par le club de l'A.S. CARGESE, demandant le report de cette rencontre suite au décès d'un joueur de ce club,

- Donne son accord et reporte donc ce match à une date ultérieure.
- Charge l'A.S. CARGESE d'avertir les officiels de ce report.

AFFAIRE N°16 : Match n° 21701851 Journée 2 de R2. - A.S. CASINCA 2 / F.C. COSTA VERDE 1 du dimanche 22 septembre 2019 à 12 h 00 à VESCOVATO.

La Commission, vu le courrier envoyé par le club de l'A.S. CASINCA avec l'accord du club du F.C. COSTA VERDE en date du mercredi 18 septembre 2019, demandant de jouer cette rencontre **le dimanche 22 septembre 2019 à 15 h 00 sur le stade Jean FILIPPI à VESCOVATO** :

- Donne son accord.
- Charge l'A.S. CASINCA d'avertir les officiels de cette modification.

3- HOMOLOGATION DU 3° TOUR DE LA COUPE DE FRANCE 2019 / 2020 DU DIMANCHE 15 SEPTEMBRE 2019.

NUM	CLUB	SCORE	CLUB	Qualifiés
1	A.S. SANTA REPARATA (R2)	0 à 4	E.F. BASTIA (R1)	E.F. BASTIA (R1)
2	A.S. PIEVE DI LOTA (R3)	1 à 4	A.J. BIGUGLIA (R1)	A.J. BIGUGLIA (R1)
3	U.S. VICO (R3)	3 à 4	AFA F.A. (R1)	AFA F.A. (R1)
4	U.S. GHISONACCIA (R1)	2 à 2 (TAB 5 à 6)	S.C. BOCOGNANO (R1)	S.C. BOCOGNANO (R1)
5	A.S. NEBBIU C.D. (R1)	0 à 2	F.C. BALAGNE (N3)	F.C. BALAGNE (N3)
6	A.S. PORTO VECCHIO (R1)	2 à 4	U.S.C. CORTE (R1)	U.S.C. CORTE (R1)
7	F.C. BASTELICACCIA (R1)	4 à 2	J.S. BONIFACIO (R2)	F.C. BASTELICACCIA (R1)
8	A.S. FURIANI A. (N3)	2 à 3	A.S. CASINCA (R1)	A.S. CASINCA (R1)
9	SUD F.C. (R1)	0 à 4	GALLIA C. LUCCIANA (N3)	GALLIA C. LUCCIANA (N3)
10	E.G. SALINES (R4)	1 à 3	F.C. ECCICA SUARELLA (R3)	F.C. ECCICA SUARELLA (R3)

Exempt pour ce Tour : F.C. ORIENTE (R2).

4- TIRAGE DU 4° TOUR DE LA COUPE DE FRANCE 2019 / 2020.

Le 4° tour de la Coupe de France 2019 / 2020 aura lieu le **dimanche 29 Septembre 2019** et concerne 12 clubs :

11 qualifiés du 3° tour plus le S.C. BASTIA de national 2, soit 12 clubs donc 6 rencontres.

☞ **Un club de National 2 :**

1) S.C. BASTIA

☞ **Deux clubs club de National 3 :**

2) G.C. LUCCIANA

3) F.C. BALAGNE

☞ **Sept clubs de R1 :**

4) U.S.C. CORTE

5) A.J. BIGUGLIA

6) S.C. BOCOGNANO

7) E.F. BASTIA

8) AFA F.A.

9) F.C. BASTELICACCIA

10) A.S. CASINCA

☞ **Un club de R2:**

11) F.C. ORIENTE.

☞ **Un club de R3:**

12) F.C. ECCICA SUARELLA

Le club professionnel de L2 (A.C. AJACCIO) dépend des tirages de la FFF.

Les deux clubs de N1 (G.F.C. AJACCIO et F.C. BASTIA BORGO) rentrent au 5° tour

Clubs représentés :

- 1 JEAN CLAUDE PERFETTI (A.J. BIGUGLIA).
- 2 FREDERIC ARRIGONI (A.S. CASINCA).
- 3 JEAN FORNACCIARI (E.F. BASTIA).
- 4 ANGE BASTIANI (S.C. BASTIA).
- 5 JULIEN BIANCONI et PIERRE MARIE BRUN (F.C. BALAGNE).
- 6 NICOLAS CESARI et DOMINIQUE ZAMBONI (GALLIA C. LUCCIANA).
- 7 JEAN LUC AIROLA (S.C. BOCOGNANO).

Assistent aux tirages :

- 1 DAVID SALADINI (Directeur administratif de la L.C.F.).
- 2 FRANCIS MAGGIANI (Secrétaire général de la L.C.F.)

Le tirage au sort est effectué par MMES OLMETA Marie-Ange et LODI Ginette (Secrétaires L.C.F.)

4°) TOUR : Le dimanche 29 septembre 2019 à 15 h 00.

1°) F.C. BALAGNE (N3) / A.S. CASINCA (R1)	à MONTICELLO.
2°) S.C. BASTIA (N2) / S.C. BOCOIGNANO (R1)	à BOCOIGNANO.
3°) AFA F.A. (R1) / F.C. ORIENTE (R2)	à AFA.
4°) F.C. ECCICA SUARELLA (R3) / U.S.C. CORTE (R1)	à SUARELLA.
5°) E.F. BASTIA (R1) / A.J. BIGUGLIA (R1)	à FRANCOIS MONTI.
6°) GALLIA CL (N3) / F.C. BASTELICACCIA (R1)	à LUCCIANA.

Les équipements :

F.C. BALAGNE (N3)	en ROUGE.
A.S. CASINCA (R1)	en VERT.
S.C. BASTIA (N2)	en BLEU.
S.C. BOCOIGNANO (R1)	en BLANC.
AFA F.A. (R1)	en ROUGE.
F.C. ORIENTE (R2)	en JAUNE.
F.C. ECCICA SUARELLA (R3)	en ROUGE.
U.S.C. CORTE (R1)	en VERT.
E.F. BASTIA (R1)	en BLANC.
A.J. BIGUGLIA (R1)	en JAUNE.
G.C. LUCCIANA (N3)	en ROUGE.
F.C. BASTELICACCIA (R1)	en BLEU.

Reste comme équipements : 3 jeux rouges, 6 jeux blancs, 4 jeux jaunes, 3 jeux verts et 5 jeux bleus.

Les clubs qualifiés doivent garder leurs équipements pour les prochains tours.

Rappel du règlement sur les remplacements des joueurs :

- 16 joueurs sur la feuille de match (Règlement fédéral).
- 3 changements (Tout joueur qui sort ne rentre plus).
- Un 4^{ème} changement est autorisé en cas de prolongation.

5- CIVILITES.

La Commission présente ses sincères condoléances aux dirigeants et aux éducateurs de l'A.S. CARGESE ainsi qu'à sa famille, pour le décès de **Monsieur Maxime SUSINI**, joueur de ce club.

La Commission présente ses sincères condoléances aux dirigeants et aux éducateurs de l'ASC PIEVE DI LOTA ainsi qu'à sa famille, pour le décès de **Monsieur Icham SAFFOUR**, dirigeant et éducateur de ce club.